



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-40 Conseil d'Administration du 20/06/2024

Concours d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe 2023 : bilan financier et détermination du coût des candidats admis

Service Concours - Examens
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	15
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	27
• Votes POUR :	27
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Monsieur Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe, session 2023, a été organisé par le service Concours et Examens du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de Bretagne, des Pays de la Loire et de la Normandie.

Le jury de ce concours s'est réuni le 6 décembre 2023 et a déclaré 44 candidats admis.

Éléments d'information sur le concours		
Géographie du concours		Collectivités et établissements publics du Grand-ouest
Nombre de :	• postes ouverts	44
	• candidats inscrits	277
	• candidats admis à concourir	224
	• présents aux épreuves écrites d'admissibilité	157
	• candidats admissibles	71
	• présents à l'épreuve d'admission (entretien avec le jury)	69
	• candidats déclarés admis	44

Éléments financiers sur le concours			
		<i>ESTIMATION : à l'ouverture du concours</i>	<i>DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours</i>
Coût du concours		67 293,60 €	67 120,24 €
Candidats inscrits	Nombre	350	277
	Coût par candidat	192,27 €	242,31 €
Candidats admis	Nombre		44
	Coût par candidat		1 525,46 €

Ce concours ouvert en 2023 relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 8 mars 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2019, conclue entre les 14 Centres de Gestion du Grand Ouest et relative au fonctionnement de la « coopération concours Grand Ouest» suite au transfert des concours et examens professionnels du CNFPT. Conformément à l'article 9 de cette convention le coût total de ce concours transféré est financé par le budget annexe de la coopération concours adossé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- le bilan financiers et le coût du lauréat pour le concours d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe 2023 (bilan financier : 67 120,24 € / coût du candidat admis : 1 525,46 €).

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240624-9-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-06-2024

Publication le : 24-06-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN

Bilan financier

Libellé des charges communes	Coût estimatif en € pour 350 inscrits	Coût réel pour 277 inscrits	Observations
1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)			
1-1 Impression des affiches	- €	- €	
1-2 Impression des plaquettes d'information	- €	- €	
1-3 Impression des dossiers d'inscription	- €	- €	
1-4 Impressions diverses		429,57 €	
Affiches CNFPT et pole emploi		0,58 €	
<i>Impression des sujets des épreuves écrites</i>	- €	398,70 €	Repro CDG
<i>Impression de sujets d'admission</i>	- €		
<i>Impressions nécessaires à l'organisation (écrits et oraux)</i>	40,00 €	30,29 €	
1-5 Impression des dossiers des jurys	8,00 €	60,66 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés)	40,00 €	29,10 €	
Sous-total	88,00 €	519,33 €	
2- Fournitures papier (en interne)			
2-1 Copies à coin gommé	100,00 €	21,00 €	
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	40,00 €	105,59 €	
Sous-total	140,00 €	126,59 €	
3- Publicité			
3-1 Avis presse	- €	0,00 €	Publicité au JO
4- Location de salles			
4-1 Location de salles			
<i>Epreuves écrites</i>	3 500,00 €	765,60 €	
<i>Epreuves facultatives</i>			
<i>Epreuves orales</i>	150,00 €	213,00 €	salles VDC3
4-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)	3 000,00 €	0,00 €	
Sous-total	6 650,00 €	978,60 €	
5- Coûts salariaux			
5-1 Coûts salariaux et divers	33 000,00 €	39 574,13 €	
5-2 Surveillance des épreuves	300,00 €	220,49 €	
5-3 Honoraires médicaux	- €	55,00 €	
Sous-total	33 300,00 €	39 849,62 €	
6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys			
6-1 Conception des épreuves			
Épreuves écrites	- €	- €	hors cellule pédagogique
Épreuves facultatives	- €	- €	
Épreuves orales	- €	- €	
Sous total	- €	- €	
6-2 Correction des copies			
Épreuves écrites	3 200,00 €	2 640,18 €	
Épreuves facultatives	- €		
Sous total	3 200,00 €	2 640,18 €	
6-3 Participation épreuves d'admission	5 000,00 €	5 177,18 €	
6-4 Réunions de jurys	350,00 €	533,37 €	
6-5 Frais de repas	350,00 €	296,35 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	4 000,00 €	3 978,96 €	
Sous-total	12 900,00 €	12 626,04 €	
7- Prestations de services			
7-1 impression de sujets (imprimeur)	- €	- €	
7-2 secrétariat handicapé	200,00 €	- €	
7-3 sécurité (agents de sécurité)	300,00 €	360,60 €	
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)	2 200,00 €	1 250,00 €	
7-5 droit de copie	300,00 €	222,75 €	
Sous-total	3 000,00 €	1 833,35 €	
8- Charges de structure et de gestion courante			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	11 215,60 €	11 186,71 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
Sous total	11 215,60 €	11 186,71 €	
TOTAL GENERAL	67 293,60 €	67 120,24 €	

Coût par inscrit : **242,31 €** (pour 277 inscrits)
 Coût par lauréat : **1 525,46 €** (pour 44 lauréats)